



GRAND QUARTIER GÉNÉRAL

Service de l'accès et de la protection de l'information
1701, rue Parthenais, UO 3210
Montréal (Québec) H2K 3S7

Notre référence : 2012 242

Le 15 mars 2021

OBJET : *Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1) concernant diverses statistiques relatives aux armes à feu perdues ou volées et aux policiers de la Sûreté du Québec ayant commis des actes répréhensibles.*

Monsieur,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 11 décembre 2020, qui visait à obtenir les informations citées en objet pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 10 décembre 2020, plus précisément :

1. **Obtenir copie de tout document, rapport montrant qu'un ou des policiers dans votre organisation a déclaré une ou des armes à feu volées et/ou perdues, en précisant s'il était ou non en devoir.**
2. **En précisant si le ou les policiers étaient en devoir ou pas, obtenir annuellement le nombre d'armes à feu déclarées :**
 - a. volées
 - b. perdues en indiquant si elles ont été retrouvées

Concernant les points 1 et 2 de la demande, aux termes des recherches effectuées, nous avons repéré les informations suivantes du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2020 :

- Aucun vol d'armes n'a été signalé par un policier de la Sûreté du Québec.
- 1 seule arme perdue a été signalée en 2020 par un policier de la Sûreté du Québec alors que celui-ci n'était pas en service. Cette arme a été retrouvée.

3. **Nombre de policiers suspendus ou congédiés, ventilé par année, pour avoir commis des actes répréhensibles ou criminels, en précisant :**
 - a. **s'ils étaient ou non en service lorsque les actes reprochés auraient été commis;**
 - b. **le nombre de jours de suspension pour chacun des policiers suspendus;**
 - c. **la ou les raisons du congédiement ou de la suspension (par exemple : menaces, alcool au volant, abus de confiance, vols, utilisation de drogue, voie de fait, geste à caractère raciste, harcèlement, utilisation de donnée confidentielle, abus sexuel, etc.)**

Vous trouverez en annexe deux (2) tableaux faisant état des informations demandées pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2020, soit :

- Tableau 1 : Nombre de policiers de la Sûreté du Québec suspendus entre 2017 et 2020 pour avoir commis des actes répréhensibles ainsi que la nature des accusations portées contre eux, le nombre de jours de suspension, et ce, ventilés par année.
- Tableau 2 : Nombre de policiers de la Sûreté du Québec destitués entre 2017 et 2020 pour avoir commis des actes répréhensibles ainsi que la nature des accusations portées contre eux, et ce, ventilés par année.

Afin de vous permettre d'apprécier ces tableaux à leur juste valeur, nous désirons émettre une mise en garde à l'effet que ces données ne sont pas exhaustives puisque nos systèmes d'information sont conçus à des fins opérationnelles et non à des fins d'analyse statistique. Ces données doivent donc être interprétées avec prudence.

Vous trouverez, ci-joint, l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Sania Cantina
Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels



Tableau 1. Nombre de policiers* de la sûreté du Québec suspendus pour avoir commis des actes répréhensibles entre le 1^{er} janvier 2017 et le 31 décembre 2020

Année	Nombre total de policiers suspendus	Policiers	Nature de l'accusation	Nombre de jours de suspension	Le policier était-il en service au moment des faits ?
2017	11	#1	Arrestation/détention	10	Oui
			Force plus grande/voies de fait		
		#2	Arrestation/détention	2	Oui
		#3	Conduite dangeureuse	10	Oui
		#4	Négligence dans garde/surveillance	3	Oui
		#5	Coupable acte criminel a119-230 Loi Police	40	Non
		#6	Langage incorrect/impoli	20	Oui
			Négligence/insouciance dans accomplissement Tâches		
			Comportement non respectueux		
			Absence à la cour		
		#7	Consultation/utilisation/communication CRPQ	15	Oui
Cacher preuve/renseignements/autres					
#8	Négligence/insouciance dans accomplissement Tâches	20	Oui		
	Contrevenir à loi édictée, compromettre exercice fonction				
#9	Coupable acte criminel a119-230 Loi Police	85	Oui		
#10	Conduite dangeureuse	1	Oui		
#11	Entraver/nuire/empêcher/inciter à... envers justice	20	Oui		
	Discrédit sur SQ				
2018	25	#1	Intimidation/menace/art. 261	6	Oui
			Perquisition/saisie/remisage		
		#2	Conduite dangeureuse	9	Oui
		#3	Atteinte à la vie privée	16	Oui
		#4	Fréquenter une personne...criminalité	15	Non
		#5	Conduite dangeureuse	7	Oui
		#6	Coupable acte criminel a119-230 Loi Police	30	Non
		#7	Comportement non respectueux	1	Non
		#8	Négligence/insouciance dans accomplissement Tâches	1	Oui
		#9	Conduite dangeureuse	1	Oui
		#10	Obéissance - autre	3	Oui
		#11	Sous influence alcool/drogue en service	15	Oui
		#12	Coupable acte criminel a119-230 Loi Police	40	Non
		#13	Négligence/insouciance dans accomplissement Tâches	2	Oui
		#14	Vol/receel	5	Oui
		#15	Discrédit sur SQ	1	Oui
		#16	Utilisation statut policier à des fins personnelles	6	Non
		#17	Discédit sur SQ	1	Oui
		#18	Conduite dangeureuse	8	Oui
		#19	Coupable acte criminel a119-230 Loi Police	35	Non
		#20	Négligence/insouciance dans accomplissement Tâches	1	Oui
		#21	Comportement non respectueux	30	Oui
		#22	Consultation/utilisation/communication CRPQ	110	Oui
		#23	Entretien/conservation/entreposage arme/munitions	1	Oui
		#24	utilisation/communication renseignements personnels	6	Oui
#25	Présentation/signature de rapport faux/inexact avec impact justice	4	Non		
2019	18	#1	Utiliser/communiquer renseignement confidentiel	1	Non
		#2	Coupable acte criminel a119-230 Loi Police	40	Non
		#3	Comportement non respectueux	2	Non
		#4	Capacités affaiblies	25	Non
		#5	Capacités affaiblies	10	Non
		#6	Négligence/insouciance dans accomplissement Tâches	3	Oui
		#7	Négligence/insouciance dans accomplissement Tâches	2	Oui
		#8	Négligence/insouciance dans accomplissement Tâches	2	Oui
		#9	Langage incorrect/impoli	2	Oui
			Négligence/insouciance dans accomplissement Tâches		
		#10	Négligence/insouciance dans accomplissement Tâches	1	Oui
		#11	Intimidation/menace/art. 261	3	Oui
			Implication dans litige civil entre citoyens		
		#12	Coupable acte criminel a119-230 Loi Police	45	Non
		#13	Conduite dangeureuse	8	Oui
		#14	Conduite dangeureuse	8	Oui
		#15	Coupable acte criminel a119-230 Loi Police	60	Oui
		#16	Force plus grande/voies de fait	30	Non
Comportement non respectueux					
#17	Absence à la cour	3	Oui		
	S'absenter sans permission				
#18	Négligence/insouciance dans accomplissement Tâches	1	Oui		
2020	12	#1	Discrédit sur SQ	9	Non
			Cacher preuve/renseignements/autres		
			Fréquenter une personne...criminalité		
		#2	Coupable acte criminel a119-230 Loi Police	50	Non
		#3	Utiliser/communiquer renseignement confidentiel	6	Oui
			Conscience professionnelle - autre		
		#4	Parjure/incitation à...	60	Oui
		#5	Négligence/insouciance dans accomplissement Tâches	60	Oui
		#6	Coupable acte criminel a119-230 Loi Police	50	Non
		#7	Infraction contre administration/application loi et justice	10	Oui
		#8	Coupable acte criminel a119-230 Loi Police	45	Non
		#9	Force plus grande/voies de fait	1	Oui
#10	Fouille matérielle	2	Oui		
#10	Agression sexuelle/autre infraction sexuelle	60	Oui		
	Comportement non respectueux				
	Langage incorrect/impoli				
#11	Harcèlement	60	Oui		
#11	Usage dangereux arme/imprudence	1	Oui		
#12	Coupable acte criminel a119-230 Loi Police	40	Non		

Source : Direction des normes professionnelles, Sûreté du Québec
Mise à jour : 19 février 2021

*Afin de vous permettre d'apprécier ce tableau à sa juste valeur, nous désirons émettre une mise en garde à l'effet que ces données ne sont pas exhaustives puisque nos systèmes d'information sont conçus à des fins opérationnelles et non à des fins d'analyse statistique. Ces données doivent donc être interprétées avec prudence.



Tableau 2. Nombre de policiers* de la sûreté du Québec destitués pour avoir commis des actes répréhensibles entre le 1^{er} janvier 2017 et le 31 décembre 2020

Année	Nombre total de policiers destitués	Policiers	Nature de l'accusation	Le policier était-il en service au moment des faits?
2017	1	#1	Discrimination (acte/propos)	Oui
			Présentation/signature rapport faux/inexact avec impact justice	
2018	4	#1	Contrevenir à loi édictée, compromettre exercice fonction	Chevauchement
			Discrédit sur SQ	
		#2	Discrédit sur SQ	Oui
		#3	Vente/acquisition arme	Non
	Discrédit sur SQ			
		#4	Fréquenter une personne...criminalité	
			Comportement non respectueux	Oui
2019	6	#1	Entraver/nuire/empêcher/illiciter à... envers justice	Oui
			Discrédit sur SQ	
		#2	Coupable acte criminel a119-230 Loi Police	Non
		#3	Capacités affaiblies	Non
			Discrédit sur SQ	
				#4
		#5	Coupable acte criminel a119-230 Loi Police	Non
2020	2	#6	Coupable acte criminel a119-230 Loi Police	Non
		#1	Coupable acte criminel a119-230 Loi Police	Oui
		#2	Coupable acte criminel a119-230 Loi Police	Non

Source : Direction des normes professionnelles, Sûreté du Québec

Mise à jour : 19 février 2021

*Afin de vous permettre d'apprécier ce tableau à sa juste valeur, nous désirons émettre une mise en garde à l'effet que ces données ne sont pas exhaustives puisque nos systèmes d'information sont conçus à des fins opérationnelles et non à des fins d'analyse statistique. Ces données doivent donc être interprétées avec prudence.